



Votants : 74
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 10 novembre 2016
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 22 novembre 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 21 novembre 2016

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS – PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL DES ADMINISTRATEURS DE LA SPL POITOU CHARENTES AUTO-PARTAGE - ANNEE 2015

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Anne-Marie PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Anne BAUDOUIN à Stéphane PIERRON, Jacques BILLY à Dany BREMAUD, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Christelle CHASSAGNE à Jeanine BARBOTIN, Jean-Luc CLISSON à Isabelle GODEAU, Romain DUPEYROU à Anne-Lydie HOLTZ, Marie-Chantal GARENNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Agnès JARRY à Lucien-Jean LAHOUSSE, Dominique JEUFFRAULT à Dominique SIX, Guillaume JUIN à Carole BRUNETEAU, Sophia MARC à Marc THEBAULT, Josiane METAYER à Sylvie DEBOEUF, Rose-Marie NIETO à Luc DELAGARDE, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Adrien PROUST à Florent JARRIAULT, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET, Patrick THOMAS à René PACAULT, Elodie TRUONG à Alain LIAIGRE, Yvonne VACKER à Yamina BOUDAHMANI

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Simon LAPLACE, Marcel MOINARD

Titulaires absents excusés :

Anne BAUDOUIN, Jacques BILLY, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBALT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOUR, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Josiane METAYER, Joël MISBERT, Serge MORIN, Rose-Marie NIETO, Sebastien PARTHENAY, Adrien PROUST, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20161121-C54-11-2016-DE
Date de télétransmission : 25/11/2016
Date de réception préfecture : 25/11/2016

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 21 NOVEMBRE 2016****TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS – PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL
DES ADMINISTRATEURS DE LA SPL POITOU CHARENTES AUTO-PARTAGE -
ANNEE 2015**

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

L'article L 1524-5- 14ème alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable aux SPL, dispose que « les organes délibérants des collectivités territoriales et leurs groupements actionnaires se prononcent sur un rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance de la société d'économie mixte ».

Cette société a pour objet de favoriser les transports collectifs et doux et d'organiser une itinérance de qualité pour les habitants.

Son capital est de 385 000 € soit 385 actions de 1000 €.

Ses actionnaires sont :

- Région Poitou-Charentes pour 90.90 %,
- Conseil Général 79 pour 1.30 %,
- Conseil Général 86 pour 1.30 %,
- Agglomération de Saintes pour 1.30 %,
- Agglomération du Niortais pour 1.30 %,
- Agglomération de La Rochelle pour 1.30 %,
- Agglomération d'Angoulême pour 1.30 %,
- Agglomération de Châtelleraut pour 1.30 %.

Son conseil d'administration est composé de 5 membres. La CAN y est représentée par un censeur désigné par délibération du 19 mai 2014.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Se prononcer sur les éléments techniques et comptables de l'année 2015 relatifs aux activités de la SPL Poitou-Charentes Auto-Partage, tels qu'ils figurent dans le document joint.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 73
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 1

Jérôme BALOGE

Président

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20161121-C54-11-2016-DE
Date de télétransmission : 25/11/2016
Date de réception préfecture : 25/11/2016